

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'UTILISATION

POMPE POUR PUIS PROFONDS EV-TBP AUTOMATIQUE





LIRE AVANT UTILISATION !

RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ! CONSERVER SUR LE LIEU D'UTILISATION !

Cette notice d'utilisation contient des informations et des avertissements importants. Avant montage, raccordement électrique et mise en service, lire impérativement la notice d'utilisation.

Les instructions de fonctionnement et d'installation supplémentaires concernant les composants/accessoires de la pompe immergée doivent également être respectées.

Nous ne pouvons en aucun cas assumer la responsabilité des dommages et dommages consécutifs dus au non-respect de cette notice ou de nos prescriptions et recommandations techniques.

ÉTAT : V 1.0 MAI 2017

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs. Nous ne portons aucune responsabilité pour les erreurs d'impression.



1 GÉNÉRALITÉS

Le montage et la mise en service ne doivent être effectués que par du personnel qualifié !

1.1 Objet

La pompe EV-TBP automatique est une pompe immergée à plusieurs niveaux avec électronique intégrée, idéale pour les systèmes d'eau pluviale et les réseaux d'irrigation afin de pomper l'eau des réservoirs, citernes, étangs et puits et pour d'autres applications nécessitant une pression élevée. L'électronique contrôle automatiquement la mise en marche et l'arrêt (ON/OFF) de l'appareil en fonction du besoin en eau.

Attention ! Pour que l'EVTBP fonctionne correctement, celle-ci doit être immergée dans au moins 15 cm d'eau.

Pour que l'EVTBP fonctionne correctement, celle-ci doit être immergée dans au moins 15 cm d'eau. L'électronique protège la pompe contre un fonctionnement à vide. Le liquide pompé ne peut être que de l'eau claire, voire légèrement polluée, sans composants agressifs ou abrasifs. L'EV-TBP automatique est autorisée pour l'exploitation

- avec une tension alternative de 230 Volt 50 Hertz
- en tant que motopompe submersible pour acheminer de l'eau claire à légèrement polluée sans composants agressifs ni abrasifs (provenant par exemple des systèmes de récupération d'eau de pluie) ; le pompage/remplissage de liquides explosifs, d'aliments ou d'eaux usées est interdit
- jusqu'à une température de l'eau de 40 °C
- elle ne convient pas pour une installation en atmosphère potentiellement explosive. Les liquides suivants ne conviennent donc pas :

Attention ! Les liquides suivants ne conviennent pas :

- liquides corrosifs, inflammables et explosifs
- eau sale des systèmes d'urinoir et de toilette

Prudence



L'utilisation dans les piscines, les bassins de jardin et leurs zones protégées n'est autorisée que s'ils ont été construits conformément à la norme VDE 0100/49 D. Si la pompe est utilisée pour l'alimentation en eau domestique, les réglementations locales des autorités compétentes en matière de gestion de l'eau doivent être respectées.

1.2 Détails de construction

L'EV-TBP comprend :

- Une motopompe submersible avec commutation automatique intégrée, protection contre un fonctionnement à vide et redémarrage automatique
 - Câble de fixation (25 m), boulon à œil et cheville

1.3 Description de fonctionnement du système de commutation automatique

Le commutateur automatique met automatiquement la pompe en marche lors de l'ouverture d'un point de prise raccordé. Si tous les consommateurs sont fermés et en l'absence de débit, la pompe s'arrête automatiquement. Si un débit supérieur à 0,5 l/min est prélevé, la pompe fonctionne en continu. Lorsque le consommateur est ouvert, si niveau d'eau passe en-dessous d'une profondeur d'immersion de 15 cm, la pompe s'arrête (protection contre la marche à vide).

Protection contre la marche à vide : La pompe s'arrête automatiquement en l'absence de liquide à pomper. Immédiatement après, 4 tentatives de démarrage sont effectuées. Si elles échouent, quatre nouvelles tentatives de démarrage seront effectuées au bout d'1 heure, puis 5 heures. Par la suite, il est vérifié toutes les 24 heures si suffisamment d'eau est à nouveau disponible. Une courte interruption de courant peut déclencher une tentative de démarrage à tout moment. Une fois la pompe immergée dans 15 cm d'eau, celle-ci est à nouveau prête à être utilisée.

Détection des fuites : En cas de fuite (par ex. fuite du tuyau de pression ou du robinet), la pompe se met en marche et s'arrête à intervalles rapprochés. Si plus de 7 démarrages ont lieu en l'espace de 2 minutes, la pompe s'arrête, car une fuite est suspectée. Lorsque la fuite du côté refoulement est éliminée, le connecteur de la pompe doit être débranché et rebranché pour qu'elle soit de nouveau opérationnelle. Le clapet anti-retour intégré empêche l'eau de revenir dans la pompe.



1.4 Données techniques

Pression d'enclenchement	3,0 bar
Débit min.	0,5 l/min
Position de montage	vertical

Pompe immergée à plusieurs niveaux, avec commutation automatique intégrée, protection contre la marche à vide et redémarrage automatique.

Mise en marche en fonction de la pression, coupure en fonction du débit.

Sécurité de fonctionnement élevée grâce au disjoncteur électrique et magnétothermique intégré et à l'auto-refroidissement indépendant de la profondeur d'immersion.

Raccord tuyau d'aspiration 1" filetage femelle, câble secteur 22 m inclus.

Type de moteur : Moteur à cage et gaine de refroidissement

Tension de raccordement : 230 V / 50 Hz

Classe de protection : IP 68

Classe d'isolation : B

Vitesse de rotation : 2900 tr./min

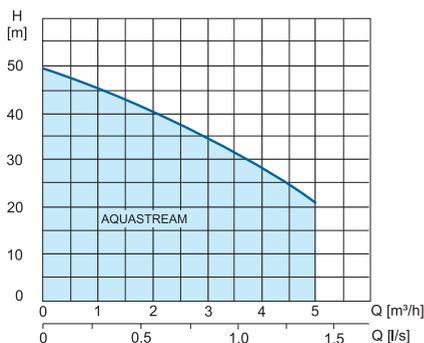
Protection thermique : monophasé avec protection thermique et condensateur de démarrage intégrés

Pression de service : max. 8 bar

Profondeur d'immersion : max. 15 m

Colonne d'eau max.

au-dessus de la pompe : max 25 m



1.5 Matériau, dimensions et poids

Roues, diffuseurs en matériau thermoplastique résistant à la friction

- Carter de pompe, tubulure d'aspiration, enveloppe de stator et tubulure supérieure de refoulement en acier inoxydable 1.4301
- Vis en acier inoxydable

Abmessung [mm]				
Typ	A	B	C	Gewicht [kg]
EV-TBP Automatik	760	96	1" IG	12





2 Sécurité

Cette notice d'utilisation contient des informations essentielles devant être respectées pour l'installation, l'utilisation et la maintenance. Cette notice d'utilisation doit donc impérativement être lue par le monteur et les techniciens/opérateurs compétents avant l'installation et la mise en service et doit toujours être disponible sur le lieu d'installation. Non seulement les consignes de sécurité générales énumérées sous le point "Sécurité" doivent être respectées, mais aussi les instructions de sécurité spécifiques **indiquées aux autres chapitres**.

2.1 Marquage des avertissements dans la notice d'utilisation

Les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation et dont le non-respect peut être source de danger pour les personnes sont signalées par le symbole de danger général (marquage de sécurité selon ISO 7000 - 0434),



et les mises en garde pour tension électrique sont spécifiquement marquées (marquage de sécurité selon IEC 417 - 5036).



Pour les consignes de sécurité dont le non-respect peut mettre à mal le système et ses fonctionnalités, un mot est inséré.

Indications directement apposées à l'installation, comme par exemple

- Flèche indiquant le sens de rotation
- Il est impératif de respecter et de maintenir dans un état parfaitement lisible le marquage des raccords de fluide.

2.2 Qualification et formation du personnel

Le personnel d'exploitation, de maintenance, d'inspection et de montage doit posséder les qualifications nécessaires pour ce travail. L'exploitant est tenu de fixer précisément les responsabilités et compétences du personnel et de superviser le personnel. Si le personnel ne possède pas les connaissances nécessaires, celui-ci doit être formé et instruit. Si nécessaire, cette formation peut être assurée par le fabricant/fournisseur à la demande de l'exploitant de l'installation. De plus, l'exploitant doit s'assurer que le personnel a parfaitement compris le contenu de la notice d'utilisation.

2.3 Risques en cas de non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité comporte un risque pour les personnes, ainsi que pour l'environnement et l'installation. Le non-respect des consignes de sécurité entraîne l'annulation de tout droit à dommages-intérêts. En particulier, le non-respect peut par exemple entraîner les risques suivants :

- Défaillance de fonctions essentielles de l'installation
- Échec des méthodes de maintenance et d'entretien prescrites
- Danger pour les personnes dû aux effets électriques, mécaniques et chimiques
- Risques pour l'environnement dus à la fuite de substances dangereuses

2.4 Travailler dans le respect des règles de sécurité

Les consignes de sécurité de cette notice d'utilisation, les réglementations nationales en vigueur en matière de prévention des accidents et toute réglementation interne de l'exploitant en termes de travail, d'utilisation et de sécurité, doivent être respectées.

2.5 Consignes de sécurité à l'attention de l'exploitant/opérateur



• Si des parties chaudes ou froides de la machine représentent un danger, celles-ci doivent être protégées par le client contre tout contact.



• La protection contre les contacts avec les pièces mobiles (par ex. accouplement) ne doit pas être ôtée lorsque le système est en marche.



• Les fuites (p. ex. via la garniture d'étanchéité d'arbre) de matières dangereuses (p. ex. explosives, toxiques, chaudes) doivent être évacuées de manière à ne représenter aucun danger pour les personnes et l'environnement. Les dispositions légales doivent être respectées.



• Tout danger lié à l'énergie électrique doit être exclu (pour plus de détails, consulter les réglementations nationales et les réglementations des entreprises locales d'approvisionnement en énergie).



2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de maintenance, d'inspection et de montage

L'exploitant doit s'assurer que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage sont effectués par du personnel qualifié, autorisé et suffisamment informé après avoir soigneusement lu la notice d'utilisation. En principe, les travaux ne peuvent être effectués que lorsque l'installation est à l'arrêt. La procédure d'arrêt de l'installation décrite dans la notice d'utilisation doit impérativement être respectée.

Les pompes ou groupes de pompage transportant des fluides dangereux doivent être décontaminés. Immédiatement après la fin des travaux, tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être réinstallés ou mis en service. Avant de procéder à la remise en service, observez les points énumérés dans la section Première mise en service.

2.7 Transformation et fabrication de pièces de rechange sans autorisation

Les transformations ou modifications de l'installation ne sont autorisées qu'après consultation du fabricant. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le fabricant sont destinés à assurer la sécurité. L'utilisation d'autres pièces peut avoir pour effet de dégager notre responsabilité quant aux conséquences qu'elle pourrait entraîner.

2.8 Modes opératoires non autorisés

La sécurité de fonctionnement de l'installation fournie n'est garantie que si celle-ci est utilisée conformément à la section 4 de cette notice d'utilisation. Les limites indiquées dans les instructions ne doivent en aucun cas être dépassées.

3 Transport et entreposage

3.1 Transport

Pendant le transport, assurez-vous que l'installation ne subisse pas de choc et ne tombe pas.

3.2 Entreposage/Conservation

À cette fin, l'installation doit être stockée horizontalement dans un local sec, sombre ou protégé du soleil et à l'abri du gel. Aucune mesure de conservation supplémentaire n'est pas nécessaire.

4 Installation/montage

4.1 Consignes de sécurité



Votre installation électrique doit être conforme à la norme IEC 364/VDE 0100, à savoir qu'elle doit être équipée de prises avec des bornes de terre.



Le raccordement électrique ne doit être effectué que par un électricien qualifié ! Respectez les prescriptions VDE 0100 en vigueur !



Le réseau électrique auquel l'installation est reliée doit avoir un disjoncteur différentiel ultrasensible <math>< 30 \text{ mA}</math>.



En cas d'utilisation d'un câble d'extension, veuillez vous assurer qu'il corresponde à la qualité du câble d'installation fourni (section transversale et qualité).

Assurez-vous que les connexions électriques ne soient pas exposées à l'humidité.



Avant chaque montage et démontage de la tuyauterie ou tout autre travail sur l'installation, tirez la fiche secteur !

Éloignez les personnes non autorisées (comme les enfants) de l'installation.

4.2 Préparation du montage

Vérifiez sur l'emballage que l'installation est adaptée au réseau électrique (230 V / 50 Hz). Veillez à ce que toutes les consignes de sécurité soient respectées. Vérifiez que le fluide pompé soit conforme aux fluides listés en section 1.1. Sortez la pompe et le câble de fixation de l'emballage.

Attention ! Vérifiez extérieurement qu'ils sont en parfait état (dommage de transport).

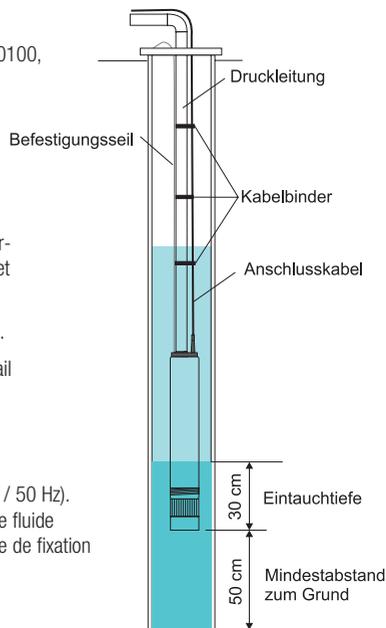


Schéma d'assemblage de la pompe EV-TBP automatique dans le puits



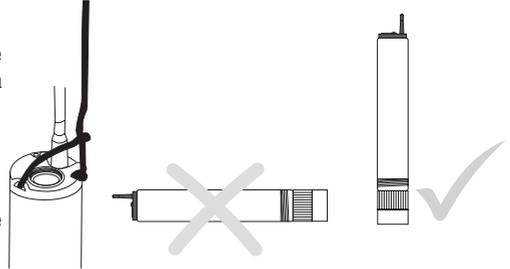
Pour pouvoir installer la pompe, une quantité suffisante d'eau doit se trouver dans le puits, afin d'une part de faciliter le montage, et d'autre part de permettre la mise en service consécutive.

Pour la mise en service, la pompe doit être immergée d'au moins 30 cm dans l'eau - à savoir que le niveau d'eau minimum dans le puits doit être de 80 cm.

4.3 Montage de la pompe

Plonger la pompe attachée au câble de fixation dans un puits ou une fosse. Le câble d'alimentation ne doit pas être soumis à aucune traction. Fixez le câble de fixation selon la géométrie du puits. Assurez-vous que la pompe est suspendue à au moins 50 cm au-dessus de la base du puits.

Pour les fosses ou puits profonds (à partir d'environ 5 m), amenez le câble de raccordement avec les serre-câbles sur le câble de fixation. La pompe ne doit être installée que verticalement.



Prévoir des conduites sous pression d'au moins DN 25 (1").

Veillez noter qu'il faut compter environ 60 secondes entre l'immersion de la pompe et le vissage de la conduite de pression pour s'assurer que la pompe soit suffisamment remplie d'eau. Après cette phase de purge, la pompe peut être mise en service immédiatement.

Poser le câble de raccordement électrique conformément aux réglementations en vigueur pour les installations électriques.

Pour éviter d'endommager le câble, celui-ci doit être fixé avec des serre-câbles à la conduite de refoulement. **Les câbles ne peuvent pas être posés dans le sol sans protection !**

Si l'installation de l'EV-TBP automatique diffère de notre schéma d'installation, veuillez sélectionner une version d'installation la plus proche possible de notre proposition.

5 Mise en service



Avant la mise en service, rappelez-vous que les dommages et les dysfonctionnements causés par une manipulation incorrecte annulent tout droit à garantie.

La conduite de refoulement doit être correctement raccordée.

Assurez-vous que la tension et la fréquence du réseau et du module (voir la plaque signalétique) correspondent.

Ne jamais mettre la pompe en marche à vide !

Ouvrez tous les obturateurs installés (conduite de refoulement).

1. Ouvrez le consommateur.
2. Branchez la pompe à la prise, la pompe démarre automatiquement.
3. Si la pompe fonctionne correctement depuis 3 minutes, fermez le consommateur.
4. La pompe s'éteint automatiquement quelques secondes après avoir atteint sa pression finale.

Selon la longueur de la conduite de pression, le temps de mise en service peut atteindre 5 minutes. Si le système ne fonctionne pas correctement, consultez la section "Dépannage" (page suivante) pour y remédier.

6 Maintenance et nettoyage

La pompe EV-TBP automatique est sans entretien. La pompe doit être systématiquement protégée du gel. Assurez-vous que la pompe ne puisse pas geler ; dans le cas contraire, vidanger le liquide et placez la pompe dans un lieu à l'abri du gel. La pompe doit être débranchée avant le nettoyage. En cas d'incidents, vous pouvez demander conseil à nos partenaires de service. Une intervention personnelle rend la garantie caduque.

Ce produit et/ou ses pièces doivent être éliminés conformément aux réglementations environnementales. Utilisez les systèmes de collecte des déchets publics et privés locaux.

7 Garantie

La garantie (selon le Code du Commerce allemand-HGB) est de 24 mois à compter de la date de vente à l'utilisateur final. Elle couvre et se limite à la réparation gratuite des défauts manifestement dus à l'utilisation de matériel imparfait lors de la production ou du montage, ou au remplacement gratuit des pièces.

En cas d'utilisation ou de mise en service incorrecte et en cas de montage ou de réparation effectués par vous-même sans que cela ne soit spécifié dans nos instructions d'utilisation, toute garantie est exclue. Les pièces soumises à usure sont également exclues de la garantie.

Nous réservons expressément la décision quant à la garantie. La garantie est annulée si l'appareil a été ouvert par des tiers. Les dommages de transport, ainsi que les dommages et les dysfonctionnements dus au manque de maintenance ne sont pas couverts par la garantie. **Lors d'une demande en garantie, la preuve de l'achat de l'appareil doit être fournie en présentant un bon de livraison, une facture ou un reçu.**

Dans la mesure permise par la loi, nous excluons toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou consécutif, notamment si l'appareil a été utilisé à d'autres fins que celles énoncées dans la notice d'utilisation, s'il a été mis en service ou réparé sans se conformer à nos instructions d'utilisation ou si les réparations ont été effectuées par une personne non qualifiée. Nous nous réservons le droit d'effectuer en usine les travaux de remise en état et de réparation allant au-delà de ceux spécifiés dans nos instructions d'utilisation. La demande en garantie doit se faire uniquement par envoi franco à l'adresse suivante :

evenes GmbH
Rote Lander 4
72336 Balingen
e-mail : info@evenes.de
Internet : www.evenes.de

Sur demande, nous vous indiquerons notre partenaire de service autoris

8 Dpannage

Avant d'ouvrir et de dmonter la partie pompe, assurez-vous de dbrancher le cordon d'alimentation. Les travaux de remise en tat et de rparation de l'quipement lectrique et du moteur ne doivent tre effectues que par un lectricien qualifi !



Procdure de dpannage :

1. Dbranchez la pompe EV-TBP automatique du secteur (dbranchez la prise du secteur).
2. liminez le dfaut, voir les incidents possibles sous « **Que faire si...** »
3. Branchez la fiche secteur dans la prise

Que faire si...la pompe EV-TBP automatique ne tourne pas

La fiche d'alimentation de la pompe n'est pas branche.
Branchez la fiche secteur dans une prise approprie.

Il n'y a pas assez d'eau dans le puits. La pompe redmarre d'elle-mme (aprs dsactivation de la protection contre la marche  vide). Aprs quatre tentatives de dmarrage de 30 secondes toutes les trois minutes, puis une tentative aprs une heure, si la quantit d'eau dans le rservoir n'est toujours pas suffisante, le dlai est port  cinq heures, puis  24 heures, jusqu' ce qu'il y ait suffisamment d'eau.

La pompe EV-TBP automatique est encrasse/colmate. Veuillez contacter votre partenaire contractuel/revendeur. Si la procdure ci-dessus ne rsout pas le problme, veuillez contacter le service client.



Si la procdure ci-dessus ne rsout pas le problme, veuillez contacter le service client

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous,

Evenes GmbH | Rote Länder 4 | 72336 Balingen,

déclarons par la présente que la pompe automatique immergée à plusieurs niveaux type
EV-TBP est conforme aux
directives suivantes :

Directive machines – Directive 2006 / 42 / CE

Directive basse tension – Directive 2014 / 35 / CE

Compatibilité électromagnétique – Directive 2014 / 30 / CE

Directive RoHS – Directive 2011 / 65 / CE

Normes harmonisées appliquées, notamment

- EN 809
- EN 60 335-1
- EN 60 335-2-41
- EN 50 081-1
- EN 50 082-1



Egon Schanz
Direction Balingen, 07.03.2018